

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 83 (2011)

**Heft:** 4

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

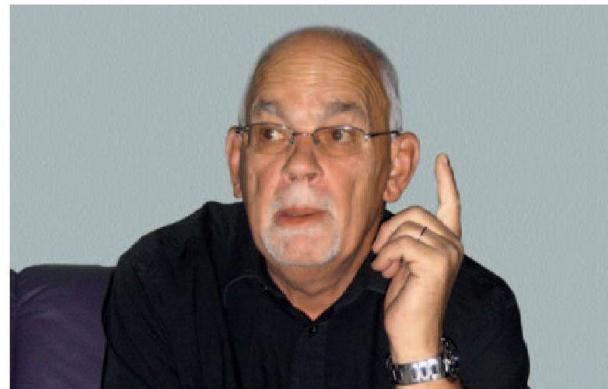
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



notre savoir-faire. Mais, faute de forces suffisantes, nous ne pouvons pas entreprendre une campagne systématique. Des groupements cantonaux pourraient lui désigner les communes les plus intéressantes. Nous avons déjà tenté de favoriser l'émergence de tels groupes locaux qui pourraient se rencontrer régulièrement et échanger des expériences. Nous devons poursuivre cet effort avec le nouveau secrétaire. Je souhaite même créer une Conférence des présidents romands de coopératives, des fondations et des sociétés immobilières.

#### **Qu'en est-il à l'échelon fédéral?**

Roger Dubuis avait organisé une action auprès des parlementaires romands, avec succès puisqu'une quinzaine d'entre eux, ainsi que les responsables du logement de certains cantons et de quelques grandes villes s'étaient déplacés. Nous avons aussi un président central, Louis Schelbert, qui est conseiller national. Il propose des lois, intervient dans le domaine de l'aménagement du territoire afin que du foncier soit réservé au logement social. Une de ses propositions a été récemment refusée, mais sur un score qui nous donne de l'espoir pour la suite, nous ne sommes qu'au début du processus. Lors des dernières élections fédérales, deux conseillers nationaux actifs dans le milieu coopératif ont été élus ou réélus, sans compter les sympathisants du mouvement.

#### **Les petites coopératives sont à la mode. Mais des observateurs mentionnent le risque qu'elles encourrent, faute de compétences administratives. Quel regard portez-vous sur la question?**

Généralement, les gens en place sont avisés. Mais il est vrai que la bonne volonté ne suffit pas. Notre association régionale va mettre en place des modules de formation. Une fois acquis, ceux-ci donneront droit à une certification interne. Nous ne pourrons pas rendre obligatoire cette formation, mais je remarque que les cours de comptabilité, les formations sur la Loi sur le travail ou le droit du bail que

nous organisons régulièrement remportent toujours un succès fou. La demande est là. Nous devons intensifier et organiser notre offre de formation. Zurich a entrepris ce travail depuis deux ans, mais n'a malheureusement pas traduit le matériel didactique.

Nous devons également nous pencher sur la question des fusions de coopératives et sur le développement des synergies entre les grandes et les petites coopératives. La SCHL à Lausanne et la FLPAI à Genève le font avec succès sans toucher à l'autonomie de celles-ci. Il faut développer les possibilités de mandats de prestations.

#### **Comment voyez-vous le futur proche de l'ASH?**

Les conséquences financières des changements de statuts sont importantes. Il en va de même avec le projet pharaonique des activités projetées dans le cadre de l'année 2012 des coopératives. Nous n'allons pas accepter sans autre une augmentation de cotisation pour Zurich afin d'équilibrer les déficits des derniers exercices. Je veux m'y opposer. L'amélioration de nos finances passe par une augmentation de notre activité, et donc par un plus grand nombre de membres (et de cotisations). C'est dans ce sens que nous devons travailler. En Romandie, je vais présenter un programme de législature tout prochainement, qui devrait sérier nos objectifs et adapter les structures existantes à une dynamique en rapport avec le développement de notre association régionale.

**Vincent Borcard**

Publicité

**“ J'y vais parce que les nouvelles  
Tendances cuisine me propulsent  
à la pointe de la tendance. ”**

Première

Infos autour des premières et des temps  
forts sous [swissbau.ch](http://swissbau.ch)

swissbau

Basel 17–21|01|2012



## Je souhaite m'abonner à la revue Habitation en tant que:

- abonné individuel, CHF 56. – pour 4 numéros
- membre ASH, CHF 40. – pour 4 numéros: nom de la coopérative: \_\_\_\_\_
- étudiant/AVS, CHF 40. –, pour 4 numéros (joindre photocopie de la carte d'étudiant/AVS)
- à l'étranger, CHF 90. – pour 4 numéros

Prénom: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Rue/n°: \_\_\_\_\_

NPA/Lieu: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Vous pouvez faxer ce talon de commande au 021 648 39 02,  
ou l'envoyer à: Secrétariat ASH romande, CP 227, CH-1000 Lausanne 22